

Synthèse du mercato été 2015

Lyon, le 3 septembre 2015

Dans la perspective de l'entrée dans le Grand Stade en janvier 2016 et de la participation en Champions League pour la saison 2015/2016 (seul club français qualifié avec le PSG), la stratégie développée par OL Groupe s'est poursuivie au cours de l'été 2015 par le renforcement de son équipe professionnelle bâtie autour de son Academy de premier plan.

Ainsi, le club a procédé à la sécurisation par la prolongation des contrats des meilleurs joueurs professionnels issus de son Academy, tels que Nabil Fekir, Alexandre Lacazette, etc. et à la valorisation de son Academy à travers la réalisation de cessions de certains jeunes joueurs, tels que Clinton Njie ou Fares Bahlouli.

Le principe de clauses d'intéressement sur cessions de joueurs en cas de revente a trouvé sa concrétisation avec le transfert par l'AS Monaco d'Anthony Martial, issu de l'Academy OL à Manchester United.

En complément, l'OL a renforcé son effectif par des recrutements externes avec l'arrivée de joueurs talentueux et d'expérience, tels que Mathieu Valbuena, Mapou Yanga-Mbiwa et Rafael Da Silva, et de jeunes joueurs internationaux tels que Sergi Darder et Lucas Tousart.

Ce mercato a ainsi permis à l'Olympique Lyonnais de constituer un groupe professionnel désormais composé de 29 joueurs de qualité, dont 27 internationaux, qui disputeront la Champions League cette saison et auront pour objectif une nouvelle qualification pour cette compétition pour la saison 2016/2017.

Cessions de contrats joueurs

- Fares Bahlouli à l'AS Monaco (30/06/15), pour un montant de 3,5 M€ avec un intéressement sur un transfert futur.
- Jérémy Frick, transféré au FC Biel/Bienne (Suisse) (01/07/15), avec des incentives et un intéressement sur un transfert futur.
- Mohamed Yattara au Standard de Liège (15/07/15), pour un montant de 2 M€ auquel peuvent s'ajouter des incentives et un intéressement sur un futur transfert.
- Mehdi Zeffane, au Stade Rennais FC (12/08/15), pour un montant de 1 M€ avec un intéressement sur un futur transfert.
- Clinton Njie à Tottenham (14/08/15), pour un montant de 14 M€ auquel peuvent s'ajouter des incentives d'un montant maximum de 3 M€ et un intéressement sur un futur transfert.
- Yassine Benzia au LOSC (31/08/15), pour un montant de 1 M€ et un intéressement sur un transfert futur.

Acquisitions de contrats joueurs

- Claudio Beauvue, en provenance de l'EA Guingamp (01/07/15), pour un montant de 4,5 M€ auquel pourra s'ajouter un maximum de 3 M€ d'incentives ainsi qu'un intéressement sur un transfert futur, contrat de 4 ans, soit jusqu'au 30 juin 2019.
- Rafael Da Silva, en provenance de Manchester United (03/08/15), pour un montant de 2 M€ auquel peut s'ajouter un maximum de 1 M€ d'incentives, contrat de 4 ans, soit jusqu'au 30 juin 2019.
- Mathieu Valbuena, en provenance du Dynamo Moscou (10/08/15), pour un montant de 5 M€, contrat de 3 ans, soit jusqu'au 30 juin 2018.
- Mapou Yanga-Mbiwa, en provenance de l'AS Rome (14/08/15), pour un montant de 8 M€ auquel peut s'ajouter un maximum de 2 M€ d'incentives, contrat de 5 ans, soit jusqu'au 30 juin 2020.
- Sergi Darder, en provenance de Malaga (29/08/15), pour un montant de 12 M€, contrat de 5 ans, soit jusqu'au 30 juin 2020.
- Olivier Kemen, en provenance de Newcastle (30/08/15), pour un montant de 0,75 M€ et un intéressement sur un futur transfert, contrat de 4 ans, soit jusqu'au 30 juin 2019.
- Lucas Tousart, en provenance de Valenciennes (31/08/15), pour un montant de 2,5 M€ auquel peut s'ajouter un maximum de 0,6 M€ d'incentives et un intéressement sur un transfert futur, contrat de 5 ans, soit jusqu'au 30 juin 2020.
- Jérémy Morel, libre de tout engagement en provenance de l'Olympique de Marseille, pour une durée de 3 saisons, soit jusqu'au 30 juin 2018.

Prolongations de contrats joueurs

- Nabil Fékir, prolongation d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2020
- Anthony Lopes, prolongation de quatre ans, jusqu'au 30 juin 2020
- Corentin Tolisso, prolongation d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2020
- Samuel Umtiti, prolongation de deux ans, soit jusqu'au 30 juin 2019
- Jordan Ferri prolongation de trois ans, soit jusqu'en 2020
- Alexandre Lacazette, prolongation d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2019

Premiers contrats professionnels

- Christophe Martins Pereira, contrat de 3 ans, soit jusqu'au 30 juin 2018
- Louis Nganioni, contrat de 3 ans, soit jusqu'au 30 juin 2018
- Mouctar Diakhaby, contrat de 3 ans, soit jusqu'au 30 juin 2018
- Aldo Kalulu, contrat de 3 ans, soit jusqu'au 30 juin 2018

Mutation temporaire de joueur

- Louis Nganioni a fait l'objet d'une mutation temporaire au FC Utrecht jusqu'au 30/06/16.

Rappel des fins de contrats au 30/06/15

- Mouhamadou Dabo
- Yoann Gourcuff
- Sidy Kone



OL GROUPE

OL Groupe

**Tel : +33 4 26 29 67 00
Fax : +33 4 26 29 67 18**

**Email:
dirfin@olympiquelyonnais.com**

www.olweb.fr

Euronext Paris - compartiment C

**Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-
Tradable - CAC All-Share – CAC Consumer Services
– CAC Travel & Leisure
Code ISIN : FR0010428771
Reuters : OLG.PA
Bloomberg : OLG FP
ICB : 5755 Services de loisirs**

